

Le cadre de vie et l'environnement sont des priorités à Tomblaine et la Commune a beaucoup progressé ces dernières années, avec les Parcs et jardins, l'Espace Naturel Sensible, le Parc Georges Brassens, les mares de Tomblaine-Saulxures, les façades et toiture végétalisées de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle et le fleurissement en général.



Cyrille Jacquemin, responsable de notre Service Environnement a fait énormément évoluer la Commune dans ces domaines, dans un souci permanent de favoriser la biodiversité grâce aux fauches tardives, à la gestion et l'utilisation de l'eau grâce à la citerne de récupération des eaux de pluie, à la non utilisation de produits phytosanitaires, au respect de la faune et de la flore...

Ce travail est désormais reconnu puisque, dans le cadre du concours des « Villes et Villages Fleuris », le département de Meurthe-et-Moselle avait attribué en 2017 à la Ville la mention bien, puis en 2018, la mention très bien.

Cette année, c'est le jury régional qui est passé dans notre Ville et nous a attribué le label « Villes et Villages fleuris » avec l'obtention de deux fleurs mais également le prix spécial « coup de cœur 2019 », une récompense rare et prestigieuse pour une Commune qui s'engage en faveur du développement durable. C'est donc encore une progression au niveau Régional dans la reconnaissance et la valorisation qui est ainsi

apportée à la volonté municipale et au travail des employés municipaux.



**Jean-Claude Dumas, Adjoint au Maire et les employés municipaux reçoivent le prix spécial "coup de cœur 2019" de la Région et les 2 fleurs.**

— 2019 —  
VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Deux fleurs   
& Prix coup de cœur du jury

TOMBLAINE

Label décerné par l'Agence Régionale du Tourisme Grand Est  
Destination Lorraine pour une durée de trois ans  
Marie-Reine FISCHER, Présidente

*Mari*



## A Tomblaine

Tomblaine  
jeudi 7 novembre 2019 10:21

---



# A Tomblaine

Tomblaine  
jeudi 7 novembre 2019 10:21

